

UNEP Evolution Capi 2 Personne Morale

DEMANDE DE RACHAT PARTIEL

SOUSCRIPTEUR/TRICE

Numéro de contrat : |_____|

Société Association Autre (préciser)

Dénomination :

Représentant légal :

M. Mme

Nom

Nom de naissance le cas échéant

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance :

Numéro de client : |_____|

Au titre du contrat référencé ci-dessus,

je vous remercie (nous vous remercions) de bien vouloir procéder à un **rachat partiel** en l'absence de nantissement ou délégation, ou de bénéficiaire acceptant ou sous réserve de son accord :

d'un montant de00 EUR (le montant du rachat partiel demandé doit respecter le minimum prévu par le contrat soit 1 500 euros, l'épargne restante ne pouvant être inférieure à 1 500 euros après l'opération de rachat partiel),

brut net (*A défaut de précision, le montant s'entend brut de fiscalité et de prélèvements sociaux*),

et de créditer les sommes sur le compte bancaire ou postal dont un RIB ou RIP ou RICE est joint.

Soumise à l'Impôt sur les Sociétés

Soumise à l'Impôt sur le Revenu



Ne pas oublier de joindre :

- la copie (recto-verso) de la pièce d'identité du représentant légal, en cours de validité, datée et signée portant la mention manuscrite « j'atteste que les informations qui y figurent sont bien conformes à la réalité » ;
- la copie de l'IBAN ;
- l'extrait kbis de moins de 3 mois ;
- le rapport confidentiel ;
- les justificatifs sur les motifs de sortie des fonds.

Compléter ci-dessous pour la répartition du montant du rachat partiel.

Cocher l'option choisie

- Option 1** : réparti entre les différents compartiments/supports, proportionnellement aux engagements correspondants.

Option retenue à défaut de précision contraire ou de réponse exploitable, ou lors d'une demande de rachat avec date d'effet différée à une date ultérieure à la saisie de la demande par l'Assureur ou toutes les fois que l'option 2 ne peut pas être choisie.

- ❑ **Option 2** : imputé par priorité sur l'engagement (hors cotisations non encore investies), adossé aux compartiments / supports suivants. Au sein du compartiment Gestion Libre, préciser le N° d'ordre des supports choisis.

⁽¹⁾ N° d'ordre à renseigner pour les seuls compartiments retenus pour le rachat et pour les seuls supports du compartiment Gestion Libre retenus, si ce compartiment est concerné par le rachat partiel.
Les N° d'ordre vont de 1 (à racheter en priorité) à N +1.

Précisions :

Le rachat partiel s'effectue au prorata de l'engagement des compartiments et/ou supports ayant un N° d'ordre similaire lorsque le montant du rachat partiel est inférieur à l'engagement représentatif des compartiments et/ou supports de même ordre et/ou selon l'ordre de priorités sus-défini.

Si le montant du rachat partiel demandé devait s'avérer supérieur au montant des engagements représentatifs des compartiments et/ou supports cités ci-dessus, l'Assureur impacterait alors proportionnellement le solde de rachat sur les engagements des autres compartiments et/ou Unités de Compte adossés à votre contrat, en privilégiant les OPC « non garantis » chaque fois que cela est possible au sein du compartiment Gestion Libre.

Si entre la formulation de la demande et son exécution par l'Assureur, il devait y avoir :

- fusion/absorption d'un des supports sus cités au sein du compartiment Gestion Libre, deux cas sont à distinguer.

1) le support absorbant fait déjà partie des supports éligibles à votre contrat et vous lui avez déjà attribué un N° d'ordre. Dans ce cas, l'Assureur retiendra ce N° d'ordre pour l'exécution du rachat partiel ;

2) en l'absence de N° d'ordre d'ores et déjà attribué ou si le support absorbant est un nouveau support, alors, l'Assureur lui attribuera un N° d'ordre, qui suivra ceux que vous aurez définis au sein du compartiment Gestion Libre, en privilégiant les OPC « non garantis » chaque fois que cela est possible ;

- adjonction de supports nouveaux, l'Assureur lui attribuera également un N° d'ordre, dans les conditions sus-définies.

La fiscalité des rachats, sur un contrat d'assurance, s'apprécie au niveau de la police d'assurance, et non support par support, composant la valeur de rachat du contrat. Ainsi, un rachat partiel imputé en priorité sur un ou plusieurs supports en moins-value, à la date du rachat partiel, peut faire l'objet d'une imposition, si, à la même date, le contrat d'assurance est globalement en plus-value.

Je reconnais (nous reconnaissons) avoir été informé(s) que tout **rachat sur un ou des support(s) Unité(s) de Compte et/ou sur le support PREPAR AVENIR II comportant une date d'échéance (normale ou anticipée ou une date de fin d'horizon d'investissement), à une autre date que cette échéance, m'expose (nous expose) à un risque en capital non mesurable a priori**, toute sortie de ces supports effectuant dans ce cas à un prix qui dépendra des paramètres de marchés ce jour-là, déduction faite s'il y a lieu des frais de rachat du contrat et des commissions de rachat du support.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Toutes les informations personnelles collectées vous concernant sont enregistrées par l'Assureur, responsable du traitement. Elles ont vocation à être utilisées pour (i) la passation, la gestion et l'exécution du contrat d'assurance, (ii) dans le cadre de l'Echange Automatique d'Information en matière fiscale, (iii) pour la lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, (iv) pour la lutte contre la fraude, (v) dans le cadre de contentieux et (vi) pour l'amélioration des produits ou des prestations.

Les bases légales des traitements mentionnés sont l'exécution du contrat [(i), (v), (vi)], l'intérêt légitime (iv) et le respect des obligations légales [(ii), (iii)].

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de suppression, d'opposition pour motif légitime, d'un droit à la portabilité de vos données, du droit de définir le sort post-mortem de vos données personnelles et, le cas échéant, de retirer votre consentement à tout moment, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter, à tout moment, à notre notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel, susceptible d'évoluer au fil du temps, sur notre site internet <https://www.prepar-vie.fr/donnees-personnelles/>.

Fait en exemplaire(s) à le

Signature(s) précédée(s) de la mention «Lu et approuvé»

Représentant légal